

**ACADEMIE DE  
MONTPELLIER**

**ETABLISSEMENT :  
LYCEE ALBERT EINSTEIN  
BAGNOLS SUR CEZE**

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Année scolaire : 2018/2019**

**Numéro de séance : 1**

**Date de convocation : 05/10/2018**

**Présidence de : F. OURTAL - Proviseur**

**Quorum : 16**

**Nombre des présents : 26**

**Nombre d'absents - excusés :  
04**

Sommaire des questions traitées	Décision Avis Vote Extrait Motion	Page	Numéro d'acte	Pièces jointes	
				Désignation	N°
1. Approbation du PV	Vote				
2. Voyage scolaire projet EPS	Vote				
3. Don de l'A.S. au projet EPS	Vote				
4. Voyages scolaires	Vote				
5. Composition des commissions et conseils	Vote				
6. Présentation PFMP					
7. Attribution des logements	Vote				
8. Tarifs divers	Vote				
9. Conventions	Vote				
10. Délégation au C.E.	Vote				
11. DBM pour vote	Vote				
12. Frais de déplacement					
13. Questions diverses					

**Signatures**

**Le Président**

**Le Secrétaire**

**F. OURTAL**

**M. SOTO**

# PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 16/10/2018

Qualité		Titulaires		Suppléants					
		Nom - Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	<b>OURTAL Franck</b>	P						
	Adjoint	<b>RODRIGUEZ Sandra</b>	P						
	Gestionnaire	<b>MOURIER - FERNANDEZ Noémie</b>	P						
	CPE	<b>MUNOZ Sandrine</b>	P						
	DDFPT	<b>CLARIS Philippe</b>	P						
Elus locaux	Collectivité de rattachement	<b>EYSSERIC Catherine</b>	P						
		<b>NOVARETTI Monique</b>			E				
	Commune ou Groupement de commune	<b>POUTIER Vincent</b>	P						
		<b>TRICHOT Benoit</b>			A				
Personnalité qualifiée		<b>NEGRE Corine</b>			E				
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	<b>SOLLACARO Muriel</b>				<b>ANCETTE Loïc</b>	P		
		<b>GRAILLE Magali</b>	P						
		<b>FOURESON Marion</b>	P						
		<b>SUBTIL Nathalie</b>	P						
		<b>HAMMANI Mohammed</b>	P						
		<b>SOTO Madeleine</b>	P						
		<b>GRAFFAND Jean Michel</b>	P						

	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	<b>LAGARDE Didier</b> <b>LAURICHESSE Tony</b> <b>HUMBERT Viviane</b>	P P P						
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	<b>AMATA Floriane</b> <b>VAZ Patricia</b> <b>OLIVON Patrice</b> <b>BATAILLE Nathalie</b> <b>THIERRY Philippe</b>	P P P P P						
	Elèves	<b>BETTON Thomas</b> <b>DESCARPENTRIES Nathan</b> <b>ALLEGRE Théo</b> <b>DEJOUX Colline</b> <b>BONY Hugo</b>	P P P P	A					
<b>Total</b>			<b>25</b>	<b>2</b>	<b>2</b>			<b>1</b>	

## RUBRIQUE I : Adoption de l'ordre du jour et PV du CA précédent

Le procès-verbal de la séance précédente et l'ordre du jour de la présente séance sont adoptés à l'unanimité.

Vote : unanimité

## RUBRIQUE II : Présentation des voyages

Rappels de M. Ourtal :

- Présentation pédagogique des voyages au conseil d'administration
- Validation d'un voyage autour d'un coût voisin de 300 euros / personne
- Le coût des voyages pour l'établissement (année 2017-2018 ) s'est élevé à 4 722 euros
- Montant du budget estimé et mis en réserve pour l'année scolaire 2018-2019 = 6000 euros

**Voyage EPS** : Mme Brouzes, projet EPS

Séjour à la montagne du 1 au 5 avril 2019 : ouvrir le lycée sur le sport de pleine nature. Activités : ski, sensibilisation au milieu, visite de la machinerie des remontées mécaniques et de la production de neige artificielle, production-conception d'un appareil de mesure de la vitesse des skieurs

Élèves concernés : mélange LGT-SEP (2d générale CITEC– Terminale TU.BIT)

48 élèves + 4 accompagnateurs

330 euros / élèves demandé - 380 euros/ élève prix réel - 3 103 euros donnés par l'Association sportive du lycée

Vote pour le voyage EPS : 6 abstentions - 20 pour

Vote du don de l'AS : 4 abstentions - 22 pour

**Voyage à Paris** : Mmes Huguet et Racaud, projet histoire-français-éducation civique

Voyage à Paris du 28 au 30 janvier 2019 : les médias, le rapport à l'information.

Activités : Mémorial de la Shoah/ atelier La Fabrique du Complot, le génocide Tutsi ; visite des locaux du journal Le Monde avec rencontre de journalistes et de dessinateurs de presse ; visite de l'Assemblée Nationale et du Sénat

18 élèves (classe d'ES), 2 accompagnateurs

210 ou 250 euros/ élèves

Question de M. Claris : quelle restitution pour ce voyage ?

Réponse : réalisation d'un film et de productions dans le journal du lycée

Vote pour le voyage à Paris : 26 pour

**Voyage à Valence** : Mme Roques, projet DNL euro-espagnol

Voyage à Valence du 17 au 22 février 2019 : acquérir de l'aisance dans la maîtrise orale de la langue.

Activités : visite d'une orangerie, de parcelles en riziculture (découverte du développement durable/ programme de géo de 2dGT) ; visite de Valence (stade, aquarium, cité des sciences) et regard sur la notion de « Région Autonome » comme la Catalogne (classe de 1re)

Logement en famille d'accueil, 48 élèves (2 à 4 / famille) – 307 euros par élève

Remarque par Mme Eysseric : un jumelage existe avec la ville de Bagnols

Vote pour le voyage à Valence : 26 pour

### **Voyage au CERN** : Mme Bruyère, projet physique-chimie

Informations données par Mme Soto accompagnatrice en 2017-2018 : visite guidée des accélérateurs et de plusieurs laboratoires du CERN + visite guidée des locaux de l'ONU + visite de la villa Bartholoni-musée d'histoire des sciences riche de décors peints du début du XIX<sup>e</sup> siècle et rénovés en 1985 (questionnaire à compléter)

44 élèves, 4 accompagnateurs - 194 euros / élève

Vote pour le voyage à Genève : 26 pour

### **RUBRIQUE III : Composition des commissions et conseils**

Le travail mené en amont avec les différents membres de la communauté éducative a permis d'établir le tableau répertoriant les différentes commissions et conseils. Il est présenté et validé en séance.

### **RUBRIQUE IV : Calendrier des PFMP**

Présentation du calendrier des PFMP (périodes de formation en milieu professionnel) à titre d'information uniquement.

### **RUBRIQUE V : Logement de fonction**

Présentation du tableau des attributions des logements de fonction.

Question de Mme Soto : pourrait-on rappeler les règles d'attribution de ces logements ?

Réponse de Mme l'Intendante : 3 cas principaux existent, ETNAS (nécessité absolue de service), CUS (convention d'utilité de service), COP (convention d'occupation précaire), le tout en faveur des personnels de l'Etat ou de la Région.

Question de M. Hammani : si un collègue est en difficulté de logement, à qui peut-il s'adresser ?

Réponse de Mme l'Intendante : ici

Question de M. Graffand : vu la localisation géographique de notre lycée et sa difficulté souvent à attirer des enseignants ne serait-il pas judicieux de garder des logements disponibles ce qui pourrait constituer un argument attractif (pour les vacataires remplaçants) ?

Réponse de Mme l'Intendante : nous disposons pour cela de studettes.

Mme l'Intendante propose de faire faire des travaux dans certains logements de fonction (dont certains ont grand besoin) dans le cadre légal des moyens du lycée.

NB : il n'est pas prévu, dans le cadre de l'évolution du lycée, de financement Région pour les rénover.

Vote : 26 pour

## RUBRIQUE VI : Taris divers

Présentation des nouveautés par madame la gestionnaire :

- Plateau technique à louer : 300 euros
- Location d'une salle classique : 50 euros
- Location d'un studio : 75 euros / mois

S'il est constaté des dégradations volontaires : matériel à prix coûtant + 8 euros par heure de travail des agents pour la remise en état

Questions des représentants élèves : cela intervient-il en plus de la sanction éventuelle ?

Réponse de la direction : la sanction ne dépend pas du CA

Question représentant Région : Mme. Eysseric demande si cela est bien légal.

Mme Mourier- Fernandez répond qu'elle se penchera sur la question et retirera la mention du tarif.

Intervention de M. Graffand : les assistants de langue ne pouvant pas disposer de transports en commun à Bagnols, le coût du studio est-il approprié ?

Réponse de Mme la gestionnaire : vu les dégradations hélas précédemment constatées un état des lieux d'arrivée et de départ sera fait, le tarif de la location reste symbolique.

Intervention de M.Hammani : avec une société extérieure ?

vote : 11 abstentions - 15 pour

## RUBRIQUE VII : Contrats et conventions

Présentation par monsieur Claris.

**Société Qualiconsult** : délivrance d'habilitations - formation du personnel sur les problèmes de gestion des cellules à haute et basse tensions utilisées dans l'établissement

- présence 2 jours par mois dans l'établissement (10 journées l'an dernier), 300 euros par jour.

Convention portée par le GRETA, signée par le Lycée

Question de M. Hammani : quel impact cela sur la gestion des salles de cours ?

Réponse M. Claris : pas de difficultés, tout fonctionne très bien

Remarque Région : c'est l'idéal, belle valorisation, élément de fierté régionale.

Vote : 26 pour

**Mindview** : logiciel bureautique - cartes euristiques

Convention pour 3 ans - coût : 3 296, 97 euros - accessible à tous les personnels de l'établissement

Questions enseignants : combien d'utilisateurs aujourd'hui ? Où et comment l'installer ?

Questions élèves : qu'offre-t-il de plus que ce que propose les logiciels déjà utilisés ?

Réponse de M. Claris : déjà utilisé par beaucoup d'enseignants et élèves, utilisables pour BTS, STI2D et SI en particulier.

Vote : 26 pour

**Contrats d'entretien gaz-électricité-incendie**

Partenariat Région-EPLE - convention pour 6 ans - permet de passer des marchés communs plus intéressants

Vote : 26 pour

## RUBRIQUE VIII : Délégation de signature au chef d'établissement

Délégation de signature de contrats jusqu'à 25 000 euros pour les contrats annuels.

Vote : 26 pour

## RUBRIQUE IX : DBM pour vote

Ventilation du reliquat de 1000,65 euros des crédits globalisés reversés en AP

Remarque de M. Hammani : bonne initiative, appréciée car les crédits pédagogiques sont toujours en baisse

Remarque de M. Graffand : le changement des programmes devant intervenir à la rentrée prochaine, cela va engendrer une explosion des crédits pédagogiques. Y penser en amont serait prudent car toutes les disciplines seront touchées.

Vote : 26 pour

## RUBRIQUE X : Frais de déplacement

Notice de frais de remboursement des frais de déplacements des personnels civils de l'Etat. Proposition par Mme la gestionnaire de rédiger une note de rappel des conditions et papiers à remplir.

Remarque de Mme Graille : disposer de documents pour les déplacements déjà effectués pour visiter les stagiaires

Vote : 25 pour

## RUBRIQUE VI : Questions diverses

Question 1 de M. Hammani : serait-il possible d'accroître la durée de la récréation de l'après-midi de 5 minutes en particulier pour permettre aux enseignants qui doivent changer de site d'arriver sur l'autre site avant la fin de la récréation, sans bien sûr prendre de temps de repos ?

Réponse de Mme la gestionnaire : oui mais pas avant janvier 2019 en raison des contraintes liées à la nécessaire reprogrammation des sonneries des 2 sites.

Question 2 de M. Hammani : quelle solution pour les salles sans système de ventilation des bâtiment H-I-J (industriels) ?

Réponse de Mme la gestionnaire : le problème vient du prestataire de service qui ne fait pas preuve d'une grande efficacité (fait signalé depuis 2010) et du changement de ventilation réalisé.

Question 3 de M. Hammani : quelle salle pour accueillir les élèves depuis que la cafétéria du site Vigan n'est plus ?

Réponse Région : il a été étudié la possibilité d'utiliser des salles du bâtiment D ou une structure extérieure à l'établissement sans succès.

Intervention élève : pourquoi ne pas utiliser l'espace vide de la vieille cafétéria du site ?

Réponse Région : ce ne peut pas être une solution puisque la cafétéria est dans l'enceinte du chantier interdit au public. En octobre 2018 sera déposé le permis de construire, les travaux débuteront à l'été 2019, d'ici l'été auront lieu les travaux préparatoires (modification de la ligne à haute tension et cafétéria) prévus pour Pâques 2019. Pas de solutions actuellement, l'usage d'algéco évoquée n'est pas possible.

Intervention élève, représentant du CVL: une solution doit être trouvée, l'hiver arrive et les élèves ont besoin de se mettre au chaud, à la recherche d'une solution nous contacterons M. Cellier.

Réponse Région, Mme Eysseric: Je défendrai la recherche d'une solution auprès de la Région à la rentrée de Toussaint, mais la gestion de la salle « vieille cafétéria » reviendra au Lycée, aucun personnel région ne sera affecté pour la gérer.

Intervention personnel TOS : trouver une solution s'impose pour des raisons de sécurité et pour éviter l'accroissement des dégradations qui accompagnent l'errance des élèves dans tous les couloirs lorsqu'ils n'ont pas de lieux où s'installer.

La séance est levée à 20h30.